



## **DELIBERATION N°20140044 DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 22 avril 2014**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 14 avril 2014 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 37 présents, 2 représentés, savoir :

#### **ETAIENT PRESENTS :**

- M. Hervé REYNAUD, président ;
- M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Pascale OFFREY ; M. Christophe ORIOL ; Mme Juliette BERNALIER ; M. Pierre DECLINE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN, adjoints ;
- M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; Mme Marie-Christiane DUTRUC ; M. Alexandre CIGNA ; Mme Marie-Françoise GUICHARD ; Mme Bernadette JACQUET ; Mme Béatrice COFFY ; Mme Nicole FOREST ; M. Jean-Marc MOUNIER ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Philippe PARET ; Mme Evelyne FIORELLO ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; Mme Antoinette FRATTA ; Mme Michelle GALLAND ; M. Philippe KIZIRIAN ; M. Alain BARBASSO ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT ; M. Stéphane VALETTE ; M. Franck DESCOURS ; M. Ludovic CASTILLAN , conseillers municipaux.

#### **ABSENTS REPRESENTES :**

- M. NGOH NGANDO Francis qui donne pouvoir à Mme MOUSEGHIAN Aline.
- M. DUGUA Axel qui donne pouvoir à M. ORIOL Christophe.

#### **SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :**

- Mme Nicole FOREST ; M. Philippe KIZIRIAN ;

-----oooOooo-----

#### **O B J E T :**

**ASSOCIATION POUR L'ETUDE DES PLANS D'URBANISME DE LA REGION STEPHANOISE - REPRESENTATION AUX ASSEMBLEES GENERALES - DESIGNATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT**

## **MONSIEUR LE MAIRE EXPOSE CE QUI SUIT :**

Depuis sa fondation, en concertation avec plusieurs maires de la circonscription, la commune de Saint-Chamond est adhérente à l'association pour l'Etude des Plans d'Urbanisme de la Région Stéphanoise (EPURES).

Outil partenarial, EPURES a pour mission d'accompagner les collectivités et acteurs du territoire, dans la définition des politiques d'aménagement et de développement et dans l'élaboration des documents d'urbanisme et projets territoriaux.

L'article 7 des statuts de l'association stipule que chaque commune adhérente siège aux assemblées générales et y est représentée par son maire ou, en cas d'empêchement de ce dernier, par son représentant.

A la suite du renouvellement du conseil municipal, le mandat de son représentant au sein de cette instance a pris fin.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,  
A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 30 voix pour, 9 abstentions,

### **DECIDE :**

- **de procéder** à la désignation du nouveau délégué titulaire de la commune et de son suppléant, aux assemblées générales d'EPURES.

Le vote à main levée ayant été accepté à l'unanimité des présents, à l'issue du vote, ont été désignés :

Titulaire : M. Jean-Luc Degraix  
Suppléant : M. Christophe Oriol.

-----oooOooo-----

### **ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Certifié,  
Saint-Chamond, le 23 avril 2014  
Le maire,  
Signé :

Hervé REYNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20140425-dl20140044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2014